

Corinne Chaput interviewée par Hervé Prévost, administrateur de l'ASIHVIF



Corinne Chaput-Le Bars est assistante de service social de formation initiale et exerce les fonctions de Directrice de la recherche à l'Institut régional du travail social Normandie-Caen. Elle a soutenu en 2012 une thèse de Doctorat, accompagnée par Martine Lani-Bayle, dont l'objet portait sur les effets de raccomodement produits par l'écriture de récits de situations extrêmes de vie. Son jury de thèse avait pour Président Gaston Pineau qui lui a commandé ses deux premiers livres dans la collection qu'il dirige chez L'Harmattan. Depuis, elle a publié 3 nouveaux ouvrages, dont le dernier, *Histoires de vie et travail social*, paru aux Presses de l'EHESP en avril 2017.

Hervé Prévost. Votre excellent ouvrage « Histoire de vie et travail social », paru récemment aux Presses de l'EHESP, mérite d'être distingué dans la littérature des histoires de vie en formation. Et ceci pour au moins trois raisons. La première est relative au retour historique que vous faites en nommant les pionniers de notre association : Gaston Pineau, Pierre Dominicé et Guy de Villers. J'ai été personnellement touché d'apprendre que vos premiers pas se sont faits avec Bernadette Courtois, sans parler de la suite de votre parcours avec Martine Lani-Bayle. Ensuite, l'organisation du livre distinguant l'utilisation des histoires de vie en intervention sociale, en recherche et en formation alimente une réflexion engagée au sein de notre collectif. Mais la troisième raison est à mes yeux la plus importante. Vous aidez le lecteur et le praticien à se repérer dans les choix méthodologiques, les concepts associés, les pratiques mobilisant les

histoires de vie. Pour moi, il y a dans votre démarche une rigueur éthique légitimant, toujours en précisant les limites, les différents possibles des approches que nous portons au sein de l'ASHIVIF.

Corinne Chaput. Vous mentionnez plusieurs « personnalités » du champ des Histoires de vie qui ont jalonné mon parcours. Il est vrai que, dans l'ordre de leur apparition dans « ma vie avec les Histoires de vie », Bernadette Courtois m'a accueillie une journée pour un stage d'observation à l'AFPA lorsque j'étais en DEA mais Martine Lani-Bayle m'a accompagnée pendant les 4 ans qu'a duré ma thèse et bien au-delà, et Gaston Pineau (que j'avais seulement croisé auparavant) a été celui qui m'a publiée dans sa collection. Je garderai toujours avec les deux derniers un lien tout particulier et ineffable. Et ce sont eux, surtout, qui ont été les garants de l'éthique qu'il me revient aujourd'hui de promouvoir auprès des jeunes générations.

Hervé Prévost. Pour commencer, pourriez-vous nous dire un ou deux événements qui comptent pour vous et qui ont marqué votre sensibilité pour les histoires de vie en formation ?

Corinne Chaput. Le premier événement, mais qui n'a fait événement que beaucoup plus tard, c'est lorsqu'en Maîtrise de Sciences de l'Education, Pierre Lesage, aujourd'hui décédé, m'a conseillé de recueillir des récits de vie professionnelle pour comprendre pourquoi des travailleurs sociaux devenaient formateurs en travail social et, ce faisant, m'a fait « tomber dans la marmite ». J'ai donc décidé d'explorer la démarche des Histoires de vie dans mon mémoire de DEA et la suite, vous la connaissez...

Le second événement, plus intime, est en rapport avec les conditions de ma naissance, dont j'ai rendu compte dans un tout petit livre dont Martine Lani-Bayle a rédigé la postface et qui s'intitule *Naissance d'outre-tombe ou le complexe de Chateaubriand*. Il m'a semblé évident que, prétendant pouvoir utiliser la démarche dans la recherche, dans la formation et dans l'intervention socio-éducative, je ne pouvais pas faire l'économie, comme la charte de l'ASHIVIF l'exige, de faire le récit de moi.

Aujourd'hui, dès que je mobilise la démarche Histoires de vie en recherche ou en formation, puisque je suis « formateur-chercheur » dans un établissement de formation au travail social, chaque pratique est en elle-même un événement. L'un des plus gros

chantiers qui arrive pour moi est celui de ma contribution au « programme 13 Novembre » sur les attentats de Paris et les premiers échos des enquêteurs qui ont recueilli les récits des survivants montrent encore, s'il le fallait, comment les témoignages génèrent déjà des effets de restauration de soi. Pour ma part, avec l'accord de l'équipe de recherche, et pour ne pas rééditer ce que j'ai déjà réalisé dans ma thèse, j'ai choisi de travailler sur les récits des « primo-intervenants », c'est-à-dire des « aidants » qui ont été eux-mêmes exposés aux attentats (pompiers, militaires, policiers, soignants, voire journalistes). Je veux valider l'hypothèse selon laquelle les métiers du secours à autrui minimisent leur propre souffrance voire sont dans un déni de souffrance. Et je souhaiterais proposer que la démarche des Histoires de vie ne soit pas réservée qu'aux sujets en grande difficulté psycho-sociale mais puisse être également enseignée dans les écoles professionnelles concernées et proposée aux professionnels exerçant dans les secteurs de l'aide au sens large.

Hervé Prévost. Vous utilisez la démarche des histoires de vie dans le secteur social. Pourriez-vous nous dire en quoi, dans une relation d'aide souvent dissymétrique, la parole du narrateur peut être accueillie et participe d'une réponse formatrice pour le sujet ?

Corinne Chaput. Dans l'intervention sociale, comme je l'ai écrit dans mon dernier ouvrage, la méthodologie des Histoires de vie a plusieurs vertus mais comme d'autres approches contributives, pour reprendre l'expression de Mathilde du Ranquet.

La première vertu qui la distingue des autres en premier lieu, c'est d'une part la clinique dialogique qui est à l'œuvre, c'est-à-dire la co-construction de l'Histoire de vie entre un narrateur (celui qui raconte) et un narrataire (celui qui l'écoute). Cette relation clinique, au sens premier de se mettre au chevet du patient, crée un espace de dialogue, que j'ai appelé dans mon livre « l'entre-eux dit » ou « l'entre-deux dit ». Cet espace est accélérateur et amplificateur du récit, et il vient de surcroît valider un témoignage qui, s'il n'était pas accueilli, engendrerait des dégâts irrémediables.

La seconde vertu essentielle de cette approche est le souci d'esthétique qui l'anime : sans travestir la vérité du sujet (je préfère d'ailleurs parler de sincérité ou d'authenticité du sujet), la mise en forme de l'Histoire de vie met du beau là où, souvent, il y avait du laid,

met de la continuité là où, souvent, il y avait du chaos.

Hervé Prévost. Ne pensez-vous pas qu'il y ait un risque dans la systématisation de l'utilisation des histoires de vie en milieu institutionnel en rendant obligatoire la participation des étudiants ou des bénéficiaires des prestations sociales par exemple ?

Corinne Chaput. Je ne suis pas sûre qu'il y ait un risque de systématisation de l'utilisation des Histoires de vie en milieu institutionnel ou ailleurs dans le travail social. Je l'ai montré dans mon livre, le secteur d'où je viens a mis beaucoup de temps à s'intéresser à cette méthodologie d'intervention sociale. Le premier ouvrage a été écrit par une collègue belge et, à ma connaissance je suis la première assistante de service social française à avoir consacré un livre spécifiquement à cette approche.

Pour moi, le risque est plutôt inverse, c'est-à-dire que les institutions sociales et médico-sociales ne cernent pas l'intérêt qu'il y aurait à former leurs professionnels à cette méthode, trouvant par exemple qu'elle est exigeante en temps ou encore estimant que ses « résultats » sont difficiles à évaluer, etc. Pour travailler depuis de nombreuses années dans un Etablissement de formation au travail social, je constate que, malgré un catalogue de la Formation Continue où figurent régulièrement des formations aux Histoires de vie, seules deux sessions ont pu ouvrir faute d'un nombre suffisant de participants. Pas par manque d'intérêt des travailleurs sociaux mais parce que leurs directeurs leur en refusent l'accès.

Hervé Prévost. Le développement de l'utilisation des histoires de vie, dans le domaine professionnel et auprès de différents publics, interroge sur les conditions de mise en œuvre de la démarche. Pour vous, quelles sont les exigences de formation pour les animateurs utilisant les histoires de vie ?

Corinne Chaput. C'est une question, évidemment, primordiale. Nous avons la chance, dans le Nord-Ouest de la France, d'avoir un Diplôme d'Université Histoires de vie en formation, dont Martine Lani-Bayle a été longtemps la responsable à Nantes et qui, désormais, va être repris par l'Université de Tours. J'y ai fait quelques interventions, j'ai accueilli des étudiants en stage et j'ai accompagné des mémoires. C'est une excellente

formation et je ne doute pas un seul instant qu'elle sera fort bien reprise par Hervé Breton à Tours.

Malheureusement, tous les futurs « biologues-cliniciens », qui constituent le nouveau métier déposé par l'Université de Nantes, ne peuvent pas bénéficier d'une formation de longue durée comme celle-ci. Je vous renvoie à ce que j'ai dit plus tôt. Il me semble donc indispensable de rassembler les ressources de l'ASHIVIF ou d'associations qui en sont proches pour proposer des formations peut-être plus courtes, plus accessibles aussi, ou encore pour pratiquer des actions-formations-recherche comme celle pour laquelle je viens d'être sollicitée par une assistante de service social : elle voudrait proposer la démarche des Histoires de vie à des migrants primo-arrivants et je lui ai suggéré que nous montions ensemble le projet d'intervention et que nous le mettions en œuvre à deux. Elle apprendrait ainsi à mon contact et pourrait, je l'espère, d'autant plus facilement solliciter ensuite une formation auprès de son employeur qu'elle en aurait mis en évidence les effets positifs sur les personnes.

Hervé Prévost. Merci beaucoup pour votre contribution